

Promotion de la bonne gouvernance : Le Premier ministre s'y engage dans l'Axe 2 de son Plan d'Action

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 24 FEVRIER 2021

798

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Reprise du procès
du Général Amadou
Aya Sanogo**

Une simple formalité ?



Carton jaune du M5-RFP aux colonels :
« Aujourd'hui commence la rectification
de la Transition »

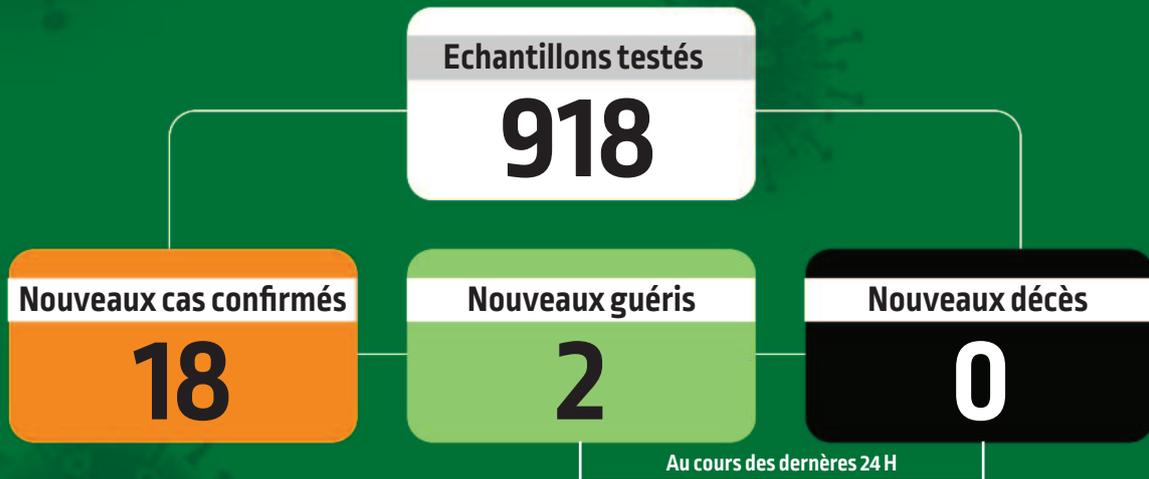


**Le PAG : Le temps et les moyens vont-ils manquer
? (3ème partie)**

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mardi 23 février 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Une	Reprise du procès du Général Amadou Aya Sanogo : Une simple formalité ?	P.4
Brèves	Mali : Reprise jeudi du procès de l'ex-putschiste Sanogo	P.10
	Paix et réconciliation nationale : Le FAODE s'y engage	P.10
	Mali : Le processus DDR « concerne toutes les régions du nord et du centre » (PM)	P.11
	Niono : Accord de cessation des hostilités entre les communautés	P.11
	Opération Maliko théâtre Est : Le vice-président de la transition à Ménaka	P.12
	Mopti : La campagne régionale de vaccination du cheptel 2020-2021 en cours	P.12
Actualité	Gouvernement de la transition : Le ministre Niang donne ses priorités	P.14
	Assurance automobile au Mali : Le parcours du combattant des sinistrés	P.15
	La réconciliation en marche dans le cercle de Niono : Plus de 600 donsos et peulhs s'engagent à déposer les armes	P.16
Politique	Meeting du M5-RFP le week-end dernier au palais de la culture : « La transition et le processus électoral ne peuvent continuer à être l'affaire d'une junte militaire qui a décidé de faire main-basse sur tout le Mali »	P.17
	Réformes politiques et institutionnelles : L'association IR GANDA entend jouer sa partition	P.19
	Carton jaune du M5-RFP aux colonels : « Aujourd'hui commence la rectification de la Transition »	P.20
	Le PAG : Le temps et les moyens vont-ils manquer ? (3ème partie)	P.22
	Promotion de la bonne gouvernance : Le Premier ministre s'y engage dans l'Axe 2 de son Plan d'Action	P.25
Culture & société	Journée internationale de la langue maternelle : Faire du N'KO un outil de développement	P.27
International	RDC : Ce que l'on sait de l'attaque qui a coûté la vie à l'ambassadeur d'Italie	P.28
	En une année : Une bonne partie du Sahel est devenue « formellement déconseillée » aux voyageurs	P.29
Sport	Grand prix Banimonotié de cyclisme : La fête à Bougouni	P.30

P.11



P.14



P.19



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Reprise du procès du Général Amadou Aya Sanogo : **Une simple formalité ?**

Le procès du Général Amadou Sanogo et de 12 autres militaires, tous des ex-putschistes de 2012 accusés dans le dossier de l'assassinat de 21 bérets rouges, doit reprendre ce jeudi à la Cour d'Appel de Bamako. Il était temps, car nombreux sont nos compatriotes qui avaient cru que ce procès qui traîne depuis 8 ans était clos. Mais ce qui était pendant tout ce temps attendu pour être grand moment de vérité pourrait n'être qu'une simple séance de formalité visant à vider ce dossier

une bonne fois pour toute.

En effet, selon certaines indiscretions, cette reprise du procès pourrait voir la Cour entériner un arrangement entre les accusés et les parties civiles. A ce rythme, pas sûr qu'une condamnation soit prononcée contre Sanogo et co-accusés. Un accord d'indemnisation a été négocié sous IBK, un arrangement qui sera sans doute avalisé par la Cour ce jeudi. En effet, ces propos de Maître Cheick Oumar Konaré, l'un des avocats de Sanogo, ne laissent

pas assez de place au doute là-dessus : « Il me semble que l'audience ne doit pas dépasser 48 heures parce que la partie civile a déjà été indemnisée en 2020. Mais nous sommes prêts pour les débats, tout comme nos clients».

Le procès sera probablement une "question de forme" car "**nous avons déjà eu des dédommagements**", a confié à l'AFP Ismaila Fané, un proche d'une victime. Le dédommagement "**est en cours d'application pour**



Le bonheur des victimes. Nous allons attendre la réponse des juges", a pour sa part laissée entendre Maître Moctar Mariko, un des avocats des parties civiles. En d'autres termes, le vin semble bien tiré depuis longtemps, il ne resterait plus qu'à le boire au cours de ce procès qui rouvre ses portes aujourd'hui !

La libération de Sanogo et co-accusés en janvier 2020 avait suscité beaucoup de commentaires et autres récriminations de la part des citoyens, mais aussi des défenseurs de droits de l'homme, à l'image de Ousmane Diallo, chercheur d'Amnesty International chargé de l'Afrique de l'Ouest, qui avait qualifié la liberté provisoire accordée au chef de l'ex-junte et à ses compagnons d'un nouveau coup aux familles des 21 parachutistes assassinés, « **bien que cette décision soit conforme aux droits de la défense...** ».

« Cette libération provisoire du général Amadou Haya Sanogo met en doute l'en-

gagement des autorités à rendre justice et vérité aux familles des 21 soldats assassinés.... Cela fait près de huit ans que les corps des soldats ont été découverts dans une fosse commune, et la justice reste insaisissable. Le procès de Sanogo et de ses coaccusés devait reprendre

plus tôt ce mois-ci (ndlr : janvier 2020), mais a de nouveau été reporté à la dernière minute. Maintenant, les familles des victimes ont reçu un nouveau coup avec la nouvelle que Sanogo se promènera en liberté en attendant le début de son procès », avait-il déclaré.

Il avait en outre indiqué que « l'impunité et le déni de justice pour les victimes ne pourront que nourrir la discorde nationale par la perpétuation de violations des droits de l'homme... Nous exhortons les autorités maliennes à veiller à ce que toutes les violations graves des droits de l'homme fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites, et à respecter le droit des victimes à la vérité et à la justice et le droit de l'accusé à un procès équitable », convaincu que tout retard dans le procès prolonge non seulement l'attente des familles de victime, mais viole également le droit des accusés d'être jugés dans un délai raisonnable». Le même Me Moctar Mariko, avocat de la partie civile et président de l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH), s'était à l'époque dit animé d'un sentiment mitigé, tout en reconnaissant que le « temps de détention préventive des accusés a été trop long... ». « Fort heureusement, un processus est en cours aux fins d'indemnisation des victimes et il est en très bonne voie. Je n'ai pas encore reçu le document final », avait-il déclaré.

Beaucoup d'eau ayant déjà coulé sous le pont, le jugement de la Cour rendra Amadou Aya Sanogo et co-accusés blancs ou noirs à l'issue de ce procès qui ne devrait pas durer, si l'on s'en tient aux propos de Me Cheick Oumar Konaré !

■ Yama DIALLO



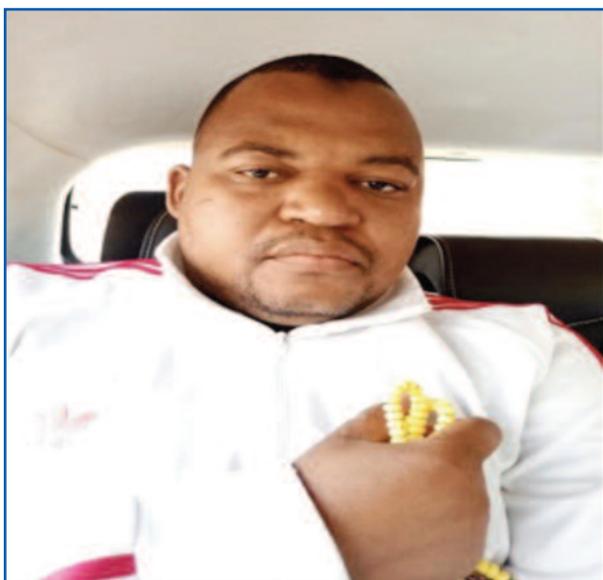
Moumouni Bagayoko

Aujourd'hui Mardi 23 février 2021, nous sommes à Tiérou l'un des villages le plus peuplé de la commune de kéléya pour la réception provisoire d'un forage de 7 m3 d'une hauteur de 8 m. Réalisé par la Mairie sur le fonds ANICT 2020, nos remerciements à l'entreprise Bagayoko construction, au bureau d'étude, au bureau de contrôle et aux habitants de tiérou. Vivement d'autres réalisations pour le développement de la commune de kéléya.



Seydou Oumar Traoré

Je suis bien arrivé à la maison. Si j'ai un mot, c'est "MERCII"



Hamza b Sow
@HamzabSow1

7 mois après les tueries du 10, 11 et 12 juillet le dossier n'avance guère. Conformément au manifeste de l'ACRT Faso ka WeLé, on exige que les responsables de cet acte eschatologique soient arrêtés Que le parquet nous édifie sur l'avancement du dossier.
#JusticePourNosMartyrs

Figaro du Mali



Affaire dite de déstabilisation
La Cour a rabattu le délibéré et ordonné la réouverture des débats en renvoyant la cause et les parties à l'audience du 2 mars 2021.
Chambre d'accusation.
Me Abdourahamane Toure



Des bourses à gogo pour la rébellion
Les mouvements armés séparatistes sont probablement moins touchés par les crises scolaires à répétition au Mali. Et pour cause, selon des sources bien introduites, bon nombre de leurs protégés sont les heureux bénéficiaires de bourses d'études dans les pays maghrébins. Ce sésame très convoité, parfois décroché à coups de millions par le commun des élèves maliens, leur est gracieusement offerte par les prestigieuses écoles d'Afrique du Nord. Aucun pays du Maghreb ne fait exception. De l'Algérie à la Tunisie en passant par le Maroc, tous accueillent annuellement des jeunes de mouvements rebelles dans le cadre de formations uni-

versitaires sans passer par le créneau officiel malien. De quoi donner plus d'attrait aux mouvements armés et leur permettre de ratisser large dans les zones désertées par l'Etat malien. Doit-on s'interroger, en définitive, sur la sincérité des relations amicales que ces pays n'ont de cesse de prôner ainsi que sur leur engagement à contribuer au règlement de la crise malienne.

Source : Le Témoin



RFI

Ousmane Sonko, opposant politique sénégalais, accusé de viols répétitifs avec menace, par une employée d'un salon de beauté, n'a pas déferé, ce lundi 22 février, à la convocation de la commission ad hoc qui doit statuer sur la levée de son immunité parlementaire. Le député avait évoqué cette immunité pour ne pas se rendre à la convocation de la gendarmerie, le lundi 8 février dernier.



RFI Afrique

Lundi très politique au Tchad. Plusieurs regroupements politiques d'opposition se sont signalés avec le même objectif: empêcher au président Idriss Déby Itno au pouvoir depuis 30 ans de faire un sixième mandat.



Les chefs traditionnels de la région du Sahel étaient chez le ministre de la Réconciliation nationale. Une rencontre qui a tourné autour des préoccupations de populations du Sahel et du processus de la réconciliation nationale. Les émirs se disent préoccupés par la situation sécuritaire de leur région où les attaques deviennent récurrentes et se rapprochent de la ville de Dori. Ils ne souhaitent pas que le processus de réconciliation se transforme en une « justice des vainqueurs », tout en plaidant pour le retour des Burkinabè exilés.



Une figure de la lutte pour la libération nationale de l'Érythrée a disparu ce samedi 20 février. L'ancien commandant du Front populaire de libération de l'Érythrée et ancien ambassadeur Adhanom Gebremariam est mort à New York, où il vivait en exil. Il était l'un des rares réformistes à avoir échappé à la rafle des 15 personnalités érythréennes arrêtées en septembre 2001 et disparues depuis.



Abba Maiga

MUTATIONS DES JUGES POUR CE JEUDI 25 FÉVRIER 2021:

Après lecture, analyse et informations reçues sur les projets de mutations des magistrats introduits par le nouveau ministre de la justice devant le conseil supérieur de la magistrature pour ce jeudi 25 février sous la présidence du Président de la transition Bah Ndaw, ils sont objectifs, justes et impartiaux. L'objectif était là remobilisation de certains juges qui sont à leurs postes depuis 2017, le réajustement des effectifs des juridictions, la poursuite de l'application de la carte judiciaire par l'erection de certaines justices de paix en tribunaux d'instance, la promotion du mérite en vue de la bonne distribution de la justice etc.

Sur les 6 procureurs de Bamako, seuls 2 restent à leurs postes (le procureur Kassogue du pôle économique et le procureur Samba Sis-



soko du pôle anti terroriste). Les 4 autres procureurs sont remplacés en Commune 1 par Fatoumata Sekou Dicko, en commune 2 par Bourama Kariba Konate, en Commune 4 par Idrissa Hamidou Toure, l'actuel procureur de Bougouni et en Commune 5 par Bandiougou Fofana, l'actuel procureur de Kati. Les procureurs qui étaient à ces postes sont tantôt promus à d'autres postes tantôt mutés à des postes équivalents à l'intérieur du pays.

On peut noter aussi la promotion d'anciens juges de paix devenus tantôt procureurs tantôt présidents de tribunal.

Bravo à M le ministre même s'il n'y a pas d'œuvre humaine parfaite, surtout que les gens ne sont pas toujours objectifs. Certains crieront injustice s'ils ne sont pas contents de leurs points de chute ou s'ils sont jaloux de ceux des autres dont ils ne sont pas ni plus compétents ni plus intègres encore que dans la vie chacun a sa chance. On colle tout ces derniers aux militaires donc que les juges mécontents qui se cachent honteusement derrière de faux profils ne viennent nous raconter des histoires sur ce petit mouvement au sein du personnel magistrat.

Bonne chance à tous et bonne distribution de la justice pour le bonheur de nous autres justiciables.

Kala djata

Jeune Afrique

Le candidat du parti au pouvoir, Mohamed Bazoum, a été élu lors du second tour de l'élection présidentielle, avec 55,75% des voix. Il devance l'opposant Mahamane Ousmane.



Oumar Barou Officiel

Sous le leadership de son Doyen, le Pr Cheick Amala Touré, la Faculté des Sciences Administratives et Politiques(FSAP), abrite du 24 au 25 février, un grand colloque inter universitaire sur les défis et priorités des organes de la transition: regards croisés des universitaires, des partis politiques et des organisations de la société civile.

La cérémonie d'ouverture a lieu demain mercredi à 9h00 à la FSAP(Sogoniko, immeuble Lassana Sylla).

La presse est invitée!



YERI Bocoum

#YBC/YB

Ce jour vers 13h 15 les portes de maison d'arrêt centrale se sont ouvertes pour laisser sortir les 2 journalistes vieux blen et SOT.

Merci à nos valeureux magistrats !!!



L'ESSOR

Après les questions posées par 59 membres au premier passage et 23 au second passage, le Conseil national de Transition a approuvé lundi le Plan d'action du gouvernement



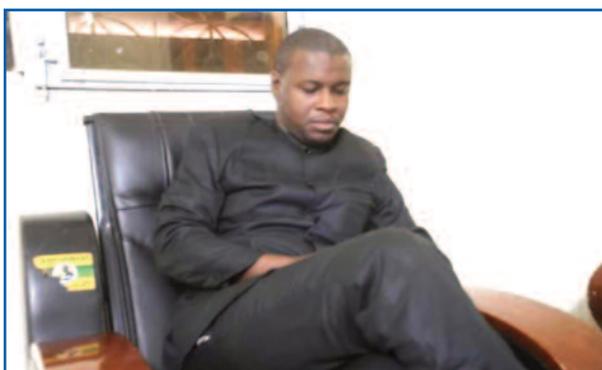
Basta Sanogo

Deux produits maison, 100% FSJE.
Deux magistrats des très bons petits à moi.



Rempart FM 97.9

L'émission Rempart entretien reçoit à partir de 18h05 Monsieur Kaou Abdramane Diallo chargé de communication du parti PACP et R Diarra Vice Président du RPDM .



Section PACP Commune VI

sera tout à l'heure 18h sur REMPART FM avec Bagui Diarra V-Président du RPDM
THÈMES
L'adoption du plan d'action du PM
L'application de l'accord d'Alger
Les forces étrangères au Mali



Bientôt le remaniement ministériel ?
Le grand meeting du M5

Djime Kante

Suite au dépôt d'un préavis de grève de 10 jours à compter du 1er Mars portant sur 12 points par plusieurs Syndicats des hôpitaux de Bko et Kati, les négociations s'ouvriront demain 24 février au Ministère de la Santé. Cette Grève semble inévitable.



Mahamadou Diakite

Moussa BAH ,c'est de lui qu'il s'agit. Un jeune entrepreneur engagé et très doué dans le métier , ancien ministre du Mali , patron et membre fondateur du très puissant mouvement dénommée "SABATI 2012" .Un homme intègre au belle carrure ,très influent dans le milieu politico-religieux . Monsieur Moussa BAH est resté sur la ligne conduite de SABATI,dont personne ne peut réclamer la paternité plus que lui, a été un soutien de poids au régime défunt sans arrière pensée .Il n'était pas un adhérent du parti des tisserands,mais a défendu et participer bec et ongle l'élection et la réélection de son excellence Ibrahim Boubacar Keita, IBK.
Bravo à lui !!!



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Mali : Reprise jeudi du procès de l'ex-putschiste Sanogo



Le procès du général malien Amadou Sanogo, meneur d'un coup d'Etat qui a précipité la déroute de l'armée face aux rebelles dans le Nord en 2012, doit reprendre jeudi à Bamako et pourrait connaître un épilogue rapide, a-t-on appris lundi auprès des différentes parties. Le procès d'Amadou Sanogo et de 12 autres militaires accusés, non pas du coup d'Etat de 2012 à proprement parler mais de l'assassinat de 21 militaires anti-putschistes, rouvrira alors qu'il paraissait voué à ne jamais connaître de dénouement.

Il pourrait voir la cour entériner un arrangement entre les accusés et les parties civiles, ont dit les différentes parties sans préciser si une condamnation serait prononcée ou non. Un accord d'indemnisation a été négocié sous les anciennes autorités au pouvoir au Mali, renversées le 18 août 2020 par un putsch. L'arrangement serait ainsi avalisé sous les nouvelles autorités mises en place après le putsch et dominées par les militaires. "Il me semble que l'audience ne doit pas dépasser 48 heures parce que la partie civile a déjà été indemnisée en 2020. Mais nous sommes prêts pour les débats, tout comme nos clients", a dit l'un des avocats du général Sanogo, Cheick Oumar Konaré.

Les accusés ont tous été libérés le 28 janvier 2020, une décision qui fait craindre aux défenseurs des droits humains qu'ils ne rendent jamais de comptes. Le procès sera probablement une "question de forme" car "nous avons déjà eu des dédommagements", a confié à l'AFP Ismaïla Fané, un proche d'une victime. Le dédommagement "est en cours d'application pour le bonheur des victimes. Nous allons attendre la réponse des juges", a confirmé un avocat des parties civiles, Moctar Mariko.

Amadou Sanogo, alors obscur capitaine, avait pris le 21 mars 2012 la tête de soldats entrés en mutinerie contre l'incapacité du gouvernement à arrêter l'offensive dans le nord de rebelles touareg et l'afflux de jihadistes en provenance des pays voisins. Les mutins avaient chassé le président Amadou Toumani Touré. Certains des officiers impliqués dans le putsch qui a renversé le président Keïta le 18 août 2020 figuraient sur la photo de groupe des putschistes de 2012.

Le coup d'Etat de 2012 avait en fait précipité la déroute de l'armée. Le nord était rapidement tombé sous la coupe des jihadistes dont les agissements se sont depuis étendus au centre et aux pays voisins. Sous la pression internationale, la junte avait fini par céder le pouvoir à des autorités civiles intérimaires. Elu président en 2013, Ibrahim Boubacar Keïta avait élevé Amadou Sanogo au rang de général quatre étoiles, faisant de lui l'un des plus hauts gradés du pays.

Mais, fin 2013, Amadou Sanogo avait été arrêté pour son implication présumée dans la mort de 21 membres d'une unité d'élite, les "Bérets

Paix et réconciliation nationale : Le FAODE s'y engage



Le ministre de la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué, a présidé le 19 février 2021, dans la salle de conférence de son département, l'atelier de formation des formatrices sur la paix et la cohésion sociale au Mali organisé par le Forum des femmes actives pour les ODD et l'émergence (Faode). C'était en présence de la présidente du Faode, Mme Mariam Ina Koïta, et Mme Korotoumou Traoré, représentante du ministère de la Promotion de la femme de l'enfant et de la famille.

Renforcer l'engagement des femmes dans les principales communautés du Mali pour mobiliser la participation des femmes à une stabilité durable. Reconnaisant le fardeau de la crise continue sur les femmes maliennes, les retombées potentielles de la violence, l'absence de plateformes de désaffectation de la tension pour les femmes et leur potentiel d'être des leaders clés dans la paix et la stabilité », est l'objectif de la formation des formatrices sur la paix et la cohésion sociale au Mali organisée par le FAODE. Les femmes dont les capacités ont été renforcées durant deux jours, se sont également engagées pour le retour de la paix. Les femmes jouent un rôle capital pour le retour de la paix, de la sécurité et du vivre ensemble. C'est ce qui explique toute l'importance de cet atelier. Au nom de ses camarades, la présidente du FAODE s'est engagée pour le retour de la paix et du vivre ensemble au Mali. Elle et ses camarades disent être prêtes à se battre jusqu'au bout pour le retour de la paix et du vivre ensemble au Mali. Pour sa part, le ministre de la Réconciliation nationale laisse entendre que les femmes jouent un rôle important dans le retour de la paix. « Aujourd'hui comme hier, les organisations féminines sont quasiment dans leur rôle d'artisans de paix et contribuent largement à sa construction et à la réconciliation au Mali », a rappelé le colonel major Wagué. Aussi, pour lui, cet atelier servira, à coup sûr, à mieux accroître la participation des femmes à tous les niveaux de la vie de la nation, comprendre au mieux l'essence des conflits et orienter les interventions de manière plus efficace au service de la paix et de l'unité nationale. Pour le colonel-major Wagué, le vrai catalyseur, le vrai déclencheur réside en la capacité des divers acteurs à trouver leurs propres solutions à la crise notamment à l'instauration du dialogue à toutes les échelles.

Boureima Guindo / Source : LE PAYS

rouges", retrouvés dans un charnier, qui avaient vainement tenté un contre-putsch en avril 2012.

SOURCE : AFP

Mali : Le processus DDR « concerne toutes les régions du nord et du centre » (PM)



Après la présentation du Plan d'action du gouvernement vendredi dernier, le Premier ministre Moctar Ouane est de nouveau devant le Conseil national de Transition pour répondre aux préoccupations des membres de l'institution, notamment celles liées au processus de désarmement des ex-combattants. « Toutes les régions du Nord et du Centre sont concernées par le processus de Désarmement-Démobilisation-Réinsertion. Aucune région ne sera exclue », a précisé le Premier ministre, en réponse à une question d'un membre du CNT.

Sur la question de la relecture de l'Accord d'Alger le Premier ministre a martelé qu'elle est une recommandation du dialogue national inclusif et des concertations nationales.

Répondant à une question relative à la durée de la Transition, le Premier ministre a assuré que la Transition respectera les délais impartis. « Nous respectons totalement chevillés au programme », a indiqué le chef du gouvernement devant les membres du CNT.

Le Premier ministre a répondu aux multiples questions posées dans la matinée lors du premier passage des questions des membres du CNT. En effet, plusieurs membres du CNT se sont succédé au pupitre depuis le début des débats cette matinée. Les membres du Conseil interrogent le chef du gouvernement sans oublier de faire des suggestions sur les différents axes du plan d'action du gouvernement.

Pour la première phase de la session dédiée aux commentaires des conseillers, une large palette de questions est abordée sur divers sujets. La problématique de la carte Nina pour les Maliens résidents à l'étranger, la question de l'éducation, les problèmes du secteur de la santé, l'application de l'accord pour la paix signé à Alger et à Bamako sont, entre autres, sujets qui reviennent en leitmotiv dans les questions posées au Premier ministre par les membres du CNT.

Les différentes interventions des conseillers ressemblent dans une certaine mesure à des plaidoyers suivant les centres d'intérêt des intervenants. Aboubacar Sidick Fomba est revenu, entre autres, sur l'application de l'accord d'Alger et la démolition des occupations illicites de la zone aéroportuaire et les réformes du système de santé.

L'artiste Salif Keita a posé des questions sur la situation des enfants de la rue, la sécurité des personnes souffrant d'albinisme en période d'élections. Adama Fomba des syndicats de l'éducation, a évoqué le moratoire que le gouvernement entend proposer aux partenaires sociaux

Niono : Accord de cessation des hostilités entre les communautés



La ville de Niono a abrité, dimanche dernier, la cérémonie de cessation des hostilités entre les chasseurs traditionnels dozos et la communauté peule dont les membres sont considérés à tort ou à raison comme des terroristes. L'événement était présidé par le ministre de la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué.

Le Cercle de Niono est l'un des poumons économiques du pays, une zone de grande production agricole. Son positionnement géographique en fait une zone d'insécurité par excellence depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle en 2012.

Cette situation d'insécurité est préoccupante et se caractérise par la présence accrue des bandits armés dans le cercle qui commettent des assassinats ciblés, des enlèvements, des vols de bétail et de récoltes. Ils sont aussi à la base des conflits intercommunautaires.

Des efforts ont été menés afin de trouver une solution à ces différents problèmes. La rencontre du mois de novembre 2020 à Niono et qui a vu la présence de quatre ministres en atteste. Malheureusement, la communauté peule et les chasseurs traditionnels dozos n'étaient pas parvenus à faire la paix. Ensuite, le Haut conseil islamique a multiplié les contacts avec les deux parties, mais sans succès.

Grâce à l'initiative du Conseil local de la jeunesse de Niono avec l'implication du marabout Komani Tanapo, les chasseurs traditionnels dozos et la communauté peule ont décidé dimanche dernier de déposer définitivement les armes au bénéfice des populations qui n'ont que trop souffert, selon leurs représentants, Amadou Niazon Coulibaly et Boubou Cissé.

À cette occasion, le ministre de la Réconciliation nationale a, au nom des autorités, exprimé sa joie et sa satisfaction pour cette belle initiative des deux communautés. Le colonel-major Ismaël Wagué a demandé aux deux parties de tenir leurs engagements pour le bonheur des populations locales.

Mahamadou SAMAKÉ
Source : L'ESSOR

de l'éducation et les réformes du système de l'éducation.

Dramane Alou Koné des faitiers de la presse, a posé de son côté, des questions relatives à l'aide à la presse, la loi sur l'accès à l'information pour les journalistes et la dépénalisation des délits de presse. À toutes ces préoccupations, le Premier ministre a donné des réponses claires.

M. TOURÉ / Source : L'ESSOR

Opération Maliko théâtre Est : Le vice-président de la transition à Ménaka

Après Nara, Banamba, Mondoro, Boulkessi, Gao, c'est au tour de Ménaka de recevoir, ce dimanche 21 février 2021, la visite du Vice-Président de la Transition en compagnie du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, du Chef d'état-major général des Armées, de l'Ambassadeur de France au Mali et du Commandant de la Force Barkhane. Ménaka pour rappel est l'épicentre des hostilités qui secouent la zone dite des trois frontières.

C'est pourquoi, la région abrite les unités légères de recherche et d'intervention (ULRI) ainsi que les forces spéciales Takouba. Avec la mutualisation de leurs moyens, ces forces rayonnent à souhait sur Ménaka et environs tout en infligeant régulièrement des pertes conséquentes aux groupes armés terroristes qui pullulent dans le secteur.

Un des temps forts de cette visite aura été la rencontre avec les notabilités de la ville dont les témoignages en faveur des FAMA étaient fort éloquentes quant à leur dévouement pour le maintien de la stabilité de la région. "Nous sommes maintenant psychologiquement guéris", a déclaré un notable pour saluer la visite du Vice-Président qui selon lui,

est venue à point nommé.

Quant au Gouverneur de la région, il a salué les efforts de sécurisation des FAMA à travers l'opération "Ménaka sans arme". Celle-là même qui a permis aux populations de retrouver leur tranquillité. "Nous dormons tranquillement depuis quatre mois grâce à cette opération", confie une femme lors de l'audience du Vice-Président au gouvernorat avec les représentants des populations et de la société civile.

Toutefois, le Gouverneur n'a pas manqué de soulever quelques doléances qui ont été notées avec le plus grand intérêt par le Colonel Assimi Goïta. Tout en saluant la visite du Vice-Président à Ménaka, les habitants de la région ont souhaité la mise en place de projets à impact rapide en vue de faciliter la résilience locale.

C'est finalement avec des cris de joie que les hommes ont accompagné la délégation du Vice-Président au rythme de "Assimi nous te faisons confiance!"

Une confiance qui devra sans nul doute se consolider en s'appuyant sur le renforcement des capacités opérationnelles des hommes sur le terrain, gage de la satisfaction de la demande légitime et croissante des populations en matière de sécurité.

Cette visite aura également permis au Vice-Président de noter avec soulagement et une grande fierté, les commentaires élogieux des populations et des forces partenaires sur le bon leadership du coordinateur des FAMA à Ménaka.

Forces Armées Maliennes



Mopti : La campagne régionale de vaccination du cheptel 2020-2021 en cours

La commune Urbaine de Mopti a abrité le samedi 20 février 2021, le lancement de la campagne 2020-2021 de vaccination du cheptel, à la ferme Avicole Ousmane Kouyaté. La première dose de vaccin a été inoculée par le gouverneur, le colonel-major Abass Dembélé, en présence des autorités administratives et politiques déconcentrées du Développement rural et des acteurs des secteurs Agricoles. Cette campagne vise à mettre les animaux à l'abri de plusieurs maladies animales dont l'objectif est de vacciner 4 324 07 têtes de bétail et de volaille de toutes espèces confondues.

Source: Journal le Pays- Mali



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

**portant prévention et répression de l'enrichissement
illicite s'étend à tous les agents publics sans exception**

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

Gouvernement de la transition : Le ministre Niang donne ses priorités



■ ■ L'industrialisation est la priorité de mon département mais le commerce et les services ne sont pas oubliés. Pour ces deux derniers secteurs le cap c'est la modernisation, le renforcement des infrastructures marchandes, la formalisation des petites activités de commerce et de service (des incitations seront données à tous ceux qui acceptent de quitter le secteur informel. Un autre post donnera les détails de ces incitations) Il nous faut aménager nos marchés pour les rendre plus coquets, plus attractifs et plus propres. Les marchés doivent devenir des lieux où on n'aime venir pour des promenades agréables de détente et de découverte de beaucoup de nouvelles choses. Nous devons moderniser le commerce de distribution en construisant des grandes surfaces des malls et des magasins de libre-service. Les petites boutiques classiques doivent disparaître petit à petit pour les grands magasins qui créent

plus d'emplois et de la valeur ajoutée. Ils sont également plus hygiéniques et conservent mieux et plus longtemps les produits notamment alimentaires frais.

L'investissement dans l'infrastructure marchande est très rentable au Mali. Il est plus rentable que les logements.

Je reviens à l'industrie où nous avons une approche filières. Chaque filière sera tirée par une ou plusieurs usines de transformation. Les usines seront construites pour le marché régionale donc avec les meilleures technologies et des emballages attractifs.

Les filières prioritairement retenues sont celles qui sont bien enracinées dans l'économie rurale donc qui peuvent donner beaucoup d'emplois et de revenus aux ruraux. Notre objectif est d'élargir la classe moyenne malienne dans le milieu rural et augmenter le pouvoir d'achat des ruraux. Ce qui bien entendu créera une demande intérieure forte pour les produits

manufacturés. Dans la première phase du processus de développement industriel l'accent sera mis sur les filières à fort potentiel d'exportation. Notre croissance sera plus rapide au début si elle est tirée par l'exportation. Nous avons un avantage comparatif dans certaines filières et nous devons l'exploiter. C'est le cas par exemple de la gomme arabique qui est un don de la nature. C'est le cas aussi de la mangue et de la viande rouge, etc.

L'état soutiendra ces filières en les organisant mieux autour des usines qui seront érigées en locomotives. Elles apporteront aux autres membres de la filière le débouché (marché garanti par des relations contractuelles) l'encadrement, la formation sur les meilleures pratiques culturelles et elles vont leur donner du crédit en leur fournissant les intrants essentiels.

L'état de son côté va jouer sa partition en orientant ses institutions de recherche appliquée vers ces filières pour les aider à innover et à accroître les rendements. Chaque filière aura un programme gouvernemental de recherche appliquée.

Le gouvernement va aussi mobiliser le système financier pour soutenir ces filières à travers des crédits de campagne à des taux préférentiels. Pour justifier ces taux préférentiels l'état mettra en œuvre des programmes de mise à niveau pour tous les acteurs de chaque filière pour aboutir à leur derisquification (réduire leur risque). Ainsi les acteurs seront encouragés à mettre en place une bonne gouvernance d'entreprise : choix de Directeurs généraux professionnels de niveau international, ouvrir au moins 1/3 des membres de leur conseil d'administration à des professionnels de standard international, obtenir des certifications qualité et respecter les normes les plus élevées dans leur secteur d'activités, former régulièrement le personnel pour qu'ils soient toujours qualifiés.

Voilà exposée notre stratégie de développement.

Les volets réseaux de centres de formation technique et professionnelle dont la CCIM sera la locomotive et la création des clubs d'investisseurs ou business angels et autres marchés de fonds propres pour les entreprises seront développés dans une autre publication. »

H. Niang

Assurance automobile au Mali : Le parcours du combattant des sinistrés

Au Mali l'usager de la circulation automobile, outre le respect strict du code de la route, est contraint de se conformer à trois principales exigences sous peine de se voir verbaliser par un agent de la police : l'impôt sur l'automobile communément appelé vignette, la visite technique et l'assurance. Si l'utilité des deux premières est plus ou moins comprise par la population, celle relative à la troisième fait l'objet d'une mécompréhension totale.

En effet, l'assurance automobile a pour principale fonction de prévoir l'indemnisation des dommages pouvant être causées à un tiers par un conducteur. Elle permet de couvrir les frais engendrés lors de blessures causées à un individu (frais de prise en charge hospitalières, etc.). Cependant, à la survenue d'un accident, le long et périlleux parcours que le sinistré est obligé d'emprunter est assimilable à celui d'un combattant. Partout l'unanimité est faite sur « la mauvaise foi » des compagnies d'assurance tant elles se caractérisent par une lenteur qui frise le plus souvent à un refus de dédommager le plaignant.

L'illustration est faite à travers l'histoire suivante.

Le 1er octobre 2020. Midi 30 minutes. Sur la route de SOTUBA menant au 3ième pont, une fourgonnette de livraison, dans sa manœuvre de faire marche arrière entre malencontreusement en collision avec un véhicule se trouvant dans la file de la circulation. Dommage causé : portière avant droit enfoncée, vitre brisée, poignet cassée. Le rapport du constat fait par les agents de la compagnie de la circulation routière est en faveur du conducteur du véhicule particulier.

Le calvaire et le désarroi du plaignant commencèrent au commissariat de police chargé de procéder à l'expertise officielle du dommage et de consigner les faits.

On lui (non pas au fautif) demanda d'abord de prendre en charge les frais d'expertise du préjudice qui s'élèverait à 15 000 FCFA. Ensuite les deux parties sont invitées (si elles le sou-

haitent) à régler le litige à l'amiable pour : « éviter la très longue procédure administrative qui s'enclenchera une fois les faits consignés dans le registre ».

L'absurde recommandation policière a certes le mérite d'écourter la démarche et de favoriser le plaignant, cependant, elle n'arrange pas l'auteur des faits qui, judicieusement en a fait fi. Ce rejet va de soi puisque son assureur couvrira le dommage. Et puis, il ne participera en rien aux démarches et ne subira aucun désagrément contrairement à son protagoniste qui ne dispose d'aucun moyen de pression ou de persuasion pour la mise en œuvre de la recommandation.

Le lendemain, chez son assureur, afin d'obtenir la liste des éléments constitutifs du dossier relatif à la demande de dédommagement, le plaignant se fit entendre dire « qu'il doit effectivement payer les frais d'expertise mais au rabais, c'est-à-dire 10 000 Fcfa ». Un deuxième non-sens : le versement d'une somme d'argent qui se négocie dans une administration publique.

Le mécanicien du particulier, en habitué, préconisa une majoration de l'estimation des dépenses liées aux dégâts en prévision d'une « inéluctable minoration » par l'assureur. Dépité, et soucieux de récupérer au moins ses 10 000 FCFA indûment payés à la police, le plaignant ne fit aucune objection à cette magouille. Ainsi, dans cette déroutante et sinieuse procédure, une méfiance existe entre assureur et

assuré.

Le dossier au complet est déposé le lundi 05 octobre. Huit semaines après, le 25 Novembre, le sinistré assuré se voit proposer un montant inférieur à celui dégagé par le garagiste pour le dédommagement. Il donne son accord par une signature croyant à un règlement définitif et imminent du dossier. De ce jour à maintenant (17 Février 2021), bientôt cinq mois, l'entrée en possession de la somme due se fait toujours entendre, ce, après de multiples va-et-vient. Prenant son mal en patience, l'infortuné plaignant finit par réparer sa voiture, après plusieurs mois d'inconfort lié au dysfonctionnement de la portière bloquée. Son assureur lui avait suggéré cette option au début de la procédure. « Ne nous attends pas, nous sommes très lents, repars ton véhicule et continues à faire des va-et-vient ... » Son amertume est d'autant plus grande qu'il a dépensé en carburant notamment dans la quête du poignet finalement trouvé dans un pays voisin après de vaines fouilles dans les marchés de Bamako.

Sans trop se faire d'illusion sur la compétence et la célérité d'autres compagnies d'assurance, le plaignant entend voir ailleurs au terme du contrat le liant à son assureur actuel. Lequel, curieusement est non seulement le plus ancien au Mali (donc le plus expérimenté ?) mais aussi le leader en assurance automobile. Dans ses slogans marketing, il prétend être « un assureur proche de ses assurés, aussi bien sur le terrain que dans les services qu'il propose ». Il met un point d'honneur à « s'engager tous les jours auprès des professionnels, particuliers et entreprises pour qu'ils progressent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute sérénité ».

Tidiani Soumbounou



La réconciliation en marche dans le cercle de Niono : Plus de 600 donsos et peulhs s'engagent à déposer les armes

Le cercle de Niono est en passe de retrouver la sérénité après une période marquée par une situation de conflits sans précédent entre les communautés, laquelle situation qui compromet la production économique. Ce dimanche 21 février 2021, des retrouvailles à Niono entre donsos et peulhs annoncent une dynamique de paix et de réconciliation nationale. C'était à la faveur d'une visite de deux jours, dans la ville de Ségou et à Niono, d'une forte délégation du ministère de la réconciliation nationale, conduite par le ministre colonel major Ismaël Wagué.

Ainsi, le dimanche 21 février 2021, le cercle de Niono était la deuxième étape d'une visite du Ministre de la réconciliation nationale dans la région de Ségou. Elle a permis aux populations de Niono d'entrer dans une dynamique de paix, d'exprimer le pardon et de faire un pas vers la réconciliation. En présence de la délégation conduite par le ministre, plus de 600 chasseurs et la communauté peulh qui ont vécu récemment dans l'adversité se sont engagés à « déposer définitivement les armes. » Ils l'ont dit de vive voix par leur porte-parole respectif, devant un public nombreux.

A cette occasion, le chef du département de la Réconciliation Nationale, Colonel Major Ismaël Wagué, a salué les populations de Niono, et particulièrement, un marabout influent de la localité, Komane Tanapo, qui est cité à la base de cette réconciliation entre peulhs et donsos dans le cercle de Niono. « Sans lui, cette rencontre de rapprochement entre ces deux communautés n'aurait pas eu lieu maintenant », disent certains participants. Le Ministre Wagué a exhorté les Donsos et les peulhs à taire la voix des armes pour prôner celle du dialogue afin de traduire dans la réalité, la réconciliation tant prônée par les Maliens.

Cette rencontre de Niono s'est déroulée en présence du Gouverneur de la région de Ségou, du maire de Niono, du Commandant de zone, du légionnaire de la gendarmerie, du Directeur régional de la Police, des cadres du ministère



de la réconciliation nationale (MRN), des représentants des Équipes Régionales d'Appui à la Réconciliation et des notabilités du cercle de Niono.

La veille, le samedi 20 février, à l'hôtel Indépendance de Ségou, le Ministre de la Réconciliation Nationale, Colonel Major Ismaël Wagué, accompagné des cadres de son cabinet, a présidé la cérémonie de clôture de l'Atelier de Renforcement des Capacités sur la Mise en œuvre du processus de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR). Au cours de cette rencontre, le Ministre Wagué a félicité les participants pour le travail abattu pendant ces quatre jours, dans le cadre de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion. « Cet atelier a servi de cadre pour exprimer le besoin de sortir le Mali de l'impasse et de combattre les démons qui nous éloignent de l'essentiel », a déclaré à cette occasion, le Colonel major Wagué.

Cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre des renforcements des Capacités, a enregistré la présence du gouverneur de la région de Ségou, du maire, du président de la Commission nationale de DDR (CN-DDR), des Mouvements signataires et des cadres du Ministère de la Réconciliation Nationale. En marge de la cérémonie de clôture, le Chef du département de la Réconciliation Nationale a effectué une visite de courtoisie aux Équipes Régionales d'Appui à la Réconciliation. Ce fut l'occasion pour le Ministre de s'enquérir des conditions des Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR), tout en les exhortant à fournir plus d'efforts pour le retour de la paix dans la région de Ségou.

Daou

Source: Le Républicain- Mali

Meeting du M5-RFP le week-end dernier au palais de la culture : « La transition et le processus électoral ne peuvent continuer à être l'affaire d'une junte militaire qui a décidé de faire main-basse sur tout le Mali »

Le mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (m5-rfp) a tenu un grand meeting, le dimanche 21 février 2021, au palais de la culture de Bamako. Au cours de ce meeting qui a regroupé des centaines de personnes, le m5-rfp s'est prononcé sur la gestion de la transition en cours au Mali depuis août 2020. Dans une déclaration lue par Me Mohamed Aly Bathily, ancien ministre, au cours de ce meeting, le m5-rfp exige la relecture de l'accord d'Alger et prône la tenue sans délai, des assises nationales de la refondation. En outre, le m5-rfp dit « non à la marche d'une transition sans boussole ni repère ; non aux manœuvres en cours pour faire des élections à venir une cession du pouvoir à un homme choisi par la junte ; non aux injustices, aux arrestations extrajudiciaires, aux atteintes aux libertés d'expression... ». Selon le m5-rfp, la transition en général, et le processus électoral en particulier, ne peuvent continuer à être l'affaire « d'une junte militaire qui a décidé de faire main-basse sur tout le Mali : les institutions, l'administration, l'économie, les élections... ».

Plusieurs responsables du M5-RFP ont pris part à ce grand meeting dont Choguel Kokalla Maïga, Me Mohamed Aly Bathily, Modibo Sidibé, Me Demba Traoré, Me Mountaga Tall, Jeamille Bittar, Mme Sy Kadiatou Sow. « **Le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), convaincu, preuves à l'appui, de l'existence d'une complicité objective et d'une convergence d'intérêts et d'objectifs entre l'ancien régime officiellement déchu et les autorités militaires de la transition, fidèle à ses idéaux et engagements a déjà déclaré qu'il ne peut ni s'associer ni assumer la gouvernance en cours, ni rester non plus observateur pas-**



sif de ses dérives », révèle la déclaration du M5-RFP lue par Me Mohamed Aly Bathily. Pour le M5-RFP, ne pas rester un observateur passif, c'est affirmer son désaccord et continuer de porter les justes et légitimes revendications du peuple malien pour les faire aboutir par tous les moyens légaux et démocratiques. Selon le M5-RFP, quand on n'est pas d'accord, on dit : NON ! « Le M5-RFP dit NON et agira en conséquence pour mettre un terme à la perpétuation des pratiques que le peuple malien, sous sa houlette, a combat-

tues au prix du sang des martyrs tombés sous les balles assassines du régime déchu. A cet égard, au-delà des annonces futiles du pouvoir militaire, le M5-RFP réaffirme sa ferme détermination à obtenir justice et réparation pour eux. Le M5-RFP dit NON aux vellétés de quelques hauts gradés des Forces de Défense et de Sécurité qui ont usurpé la victoire du peuple, de troquer le treillis militaire contre le costume ou le boubou civil et de délaisser les théâtres des opérations pour

s'embourber dans les jeux et intrigues à Bamako et ailleurs ».

Le M5-RFP dit NON à l'impunité pour les auteurs de la corruption et de toutes les autres formes de délinquance financière qui ont ruiné et appauvri le Mali et qui continuent de narguer le peuple malien auquel ils ont imposé des conditions de vie inhumaines. Pire, ajoute la déclaration du M5-RFP, copier coller sur bamada.net les pratiques de corruption continuent à tous les niveaux à un rythme effrayant. Le M5-RFP, s'adossant à la volonté du Peuple malien à travers les prises de positions de toutes ses composantes dit NON à la mise en œuvre intégrale et accélérée de l'Accord d'Alger et exige, pour le moins, sa relecture. Pour le M5-RFP, l'intégrité territoriale du Mali, la souveraineté nationale, l'unité nationale, la forme républicaine et laïque de l'Etat ne sont pas négociables.

« **Le M5-RFP dit NON à la marche d'une transition sans boussole ni repère, ne sachant où aller ni que faire et prône la tenue sans délai, des Assises nationales de la Refondation pour arrêter le pilotage à vue, les multiples dérives et surtout pour fixer un cap à l'action publique. Le M5-RFP dit NON aux manœuvres en cours pour faire des élections à venir une cession du pouvoir à un homme choisi par la junte pour perpétuer son pouvoir et s'assurer d'une immunité. La transition en général, et le processus électoral en particulier, ne peuvent continuer à être l'affaire d'une junte militaire qui a décidé de**



faire main-basse sur tout le Mali : les institutions, l'administration, l'économie, les élections. Le M5-RFP dit NON aux injustices qui se perpétuent, aux arrestations extrajudiciaires, aux atteintes aux libertés d'expression, de la presse, de manifester et aussi aux démolitions sélectives d'habitations sans le moindre respect des règles procédurales et de la dignité humaine dans le mépris total des missions et des priorités assignées à la Transition », indique la déclaration du M5-RFP. Au cours de ce meeting, le M5-RFP précise qu'il agira pour redonner à la Transition son vrai sens et la trajectoire dont elle n'aurait

jamais dû dévier. « **Nous le ferons pour nos Martyrs, nous le ferons pour notre Peuple, nous le ferons pour la grandeur de notre Pays. Le meeting d'aujourd'hui n'est que le premier jalon de l'entreprise de rectification de la Transition que nous entamons. Et que nous conduirons ensemble à terme. Inch'Allah !** », conclut la déclaration du Mouvement qui a précipité la chute du régime du président Ibrahim Boubacar Keita (IBK).

Aguibou Sogodogo
Source: Le Républicain- Mali

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74% Malikilé
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Réformes politiques et institutionnelles : L'association IR GANDA entend jouer sa partition

Afin d'apporter sa contribution aux efforts de refondation de notre Etat, l'Association des communautés de culture songhay en mouvement (IR Ganda) a organisé, samedi dernier, une journée de réflexions et d'échanges sur cette question, au Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba de Bamako. La rencontre visait à faire passer en revue, les différents textes des réformes en cours au Mali, afin que tous les cadres de « l'espace IR Ganda », en rapport avec d'autres associations partenaires, puissent échanger, se les approprier et faire des propositions pour faire avancer le pays. Les conclusions dudit séminaire devront être soumises à une assemblée générale de tous les membres et sympathisants de l'Association, le 27 février prochain.



La cérémonie d'ouverture du séminaire était présidée par le président de IR Ganda, l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga, en présence de plusieurs responsables de la structure, des représentants de Tabital Pulaaku, de Ginna Dogon et bien d'autres invités.

Au cours de la rencontre organisée en six panels, les participants ont bénéficié de plusieurs communications présentées par d'éminents conférenciers et modérateurs dont l'ancien ministre Pr Younouss Hamèye Dicko, Me Abdourhamane Ben Mamata Touré... Les thèmes retenus étaient notamment axés sur la problématique de la sécurité ; les réformes en cours (réorganisation territoriale et les circonscriptions électorales, loi électorale, charte des partis politiques, organe unique de gestion des élections) ; l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (quels enjeux, défis et

perspectives).

Dans son discours d'ouverture, le président d'IR Ganda a indiqué que ce séminaire s'inscrit dans la longue chaîne des activités de l'Association, pour l'atteinte de ses objectifs prioritaires et stratégiques. Depuis plusieurs décennies, le Nord du Mali est sous l'emprise de violences, de tragédies ayant impacté négativement la vie socioéconomique et culturelle de cette zone, a rappelé le président d'IR Ganda. Selon Ousmane Issoufi Maïga, la situation s'est particulièrement aggravée depuis 2012 où on a assisté à une crise complexe caractérisée par une constellation de violences sous différentes formes. Notamment, des rebellions armées aux finalités séparatistes, des organisations armées extrémistes sur un fond d'idéologie religieuse et « djihadiste ». Au nombre des conséquences de cette crise, le président Maïga a souligné le risque de partition

du pays par la volonté affichée de séparatistes qui veulent créer l'état de « l'Azawad », sans aucune consultation préalable de l'écrasante majorité des populations du Nord.

Pour lui, c'est dans ce contexte caractérisé par le fracas des armes et les échos des discours politiques et religieux aux relents souvent haineux, que l'organisation qu'il dirige, a opté pour « l'attitude la plus difficile à tenir parce que la plus responsable ». Il s'agit de la recherche de la compréhension mutuelle entre nous, avec comme arme incontournable, le dialogue et la culture à travers leurs multiples vertus... « Nous gagnerons tous ensemble ou nous perdrons tous ensemble », a insisté Ousmane Issoufi Maïga, martelant que dans la situation actuelle, nul ne se sauvera sans les autres.

Aboubacar TRAORÉ
Source : L'ESSOR

Carton jaune du M5-RFP aux colonels : « Aujourd'hui commence la rectification de la Transition »

C'est un cri de ralliement et un carton jaune aux colonels. Un carton jaune est un avertissement au joueur fautif. Il est suivi, en cas de récidive, d'un rouge qui est une expulsion du jeu. La junte au pouvoir au Mali a reçu un jaune pour l'inviter à tenir droit sur la route. Le rouge n'est pas exclu.



Le M5-RFP (Mouvement du 5 juin Rassemblement des Forces Patriotique) a tenu un meeting le dimanche 21 février dans la salle de 3000 du Palais de la culture. Il était consacré à la Transition en cours au Mali et ses promoteurs militaires gradés. Un avertissement a été lancé à la junte, qui tient

le Mali sous sa botte, pour l'inviter à aller sur le droit chemin.

Le M5-RFP, ce large front de partis politiques, d'organisations de la société civile et de personnalités est la cause principale du départ de IBK du pouvoir. Au cours de cette rencontre, le M5 a déterré la hache de guerre et

a repris le sentier de la bataille. Cette fois-ci contre le régime des colonels qui ont pris le pouvoir, suite à un semblant de mutinerie, le 18 août 2020.

L'artillerie est donc de sortie à nouveau et un coup de semonce, ou de sommation comme on est avec les militaires, a déjà été donné. C'était le dimanche 21 février dernier au Palais de la Culture Amadou Hampatè BA de Bada-labougou, situé sur la rive droite du Fleuve Niger. Et ce meeting a reçu une vague considérable de militants et militantes, d'organisations invitées et de public motivés. Et ce, malgré la machine diabolique d'intimidation et de terreur installée par le régime de la continuation de celui déchu, sous le couvert d'une transition biaisée.

En effet, les militants ont massivement répondu présents malgré les mesures démonstratives des hommes en uniforme et leurs armements. Ils avaient manifestement été conditionnés pour tout faire dans l'intimidation des militants et des invités. Echech. Et c'est donc sous une forte pression et de tentatives de décourager les affluents de rester et tout faire pour minimiser l'événement et ridiculiser ses organisateurs. Peine perdue en effet, car le public et les leaders de différentes organisations ont répondu présent.

Quand on représente réellement les maliens, ils répondent présents sur les remparts.

Des moyens sordides pour faire face à l'adversaire

Il faut revenir sur le climat de terreur installé par le régime (« ce qui prouve que les colonels sont aux abois ») pour leur dire : « les maliens en ont vu d'autres. Il faut insister dessus, surtout quand la manœuvre ne vole pas haut. Car, le but n'était autre que de prouver aux yeux des maliens que cette sortie était une boîte d'allumettes mouillées et ses organisateurs des rigolos qu'il ne faut pas suivre. Il fallait convaincre les maliens, et surtout ceux qui vinrent pour rejoindre les rangs de M5 que ce dernier n'était plus que l'ombre de lui-même et qu'il ne fallait pas se laisser impressionner par cette coquille vide et désormais sans influence.

Le procédé était loin d'être anoblissant, son objectif aussi. Surtout pour des militaires. Car pour atteindre cet objectif, le régime putschiste avait sorti les éléments des forces ar-



mées et de sécurité avec la grosse artillerie pour quadriller et entreprendre les actions de sabotage de l'événement en pleine nuit pour arracher les banderoles et préparer pour le monde invité un terrain de terreur qui découragerait les militants et les autres invités. Jeamille BITTAR, fondateur et leader de parti politique, va en faire mention dans son intervention. Car, certains qui se soucient de lui sont venus le voir au moment où il s'apprêtait à aller au meeting. « Président, lui tenaient ils ce langage, il ne faut pas partir, ce qui t'attend là-bas n'est pas bon ».

Ne pas fuir devant la mort

Jeamille BITTAR leur fournit la réponse suivante : « l'homme va mourir un jour. Que tu aies peur ou pas. Soit à la maison ou en brousse. Un jour tu va rencontrer la mort ». Là-dessus, il continua sa route. C'est aussi la raison pour laquelle Maître Mountaga TALL a tenu lui aussi le discours de la détermination et le courage. « Si vous n'étiez pas des militants de valeur, avec ce qui était là ce matin, on ne vous trouverait pas ici », leur dit-il en substance. Parmi la foule significative se trouvaient aussi les représentants et les délégations extérieures au M5 et dont certains inattendus. On

va citer à titre d'exemple, le collectif des députés du régime déchu, notre confrère qui a soutenu le régime IBK de toutes ses forces, nuit et jour, Abdoul NIANG, le CDR, les victimes des démolitions de la zone aéroportuaire, le Front du refus de l'accord d'Alger ou Kaoural renouveau.

Tout comme pour les leaders du M5, « ceux qui sont venus nous aider » auront droit à prendre la parole à travers un membre de leur organisation. Ils ont eu droit à s'exprimer sur le terrain de leur choix. Quant aux orateurs de M5-RFP, chacun avait un sujet à traiter.

Une belle unanimité et une résolution se dégageant

Ce que l'on peut remarquer après avoir écouté tout ce beau monde est que les leaders du Comité stratégique du M5-RFP et les orateurs porte-paroles des organisations de la société civile invitées étaient sur la même longueur d'onde : donner de la chair à la proclamation du Comité stratégique selon laquelle ce dimanche 21 février sonne comme le début de la rectification. En effet, toutes les interventions allaient dans le même sens : fustiger une Transition bâtie sur du faux et la trahison, exiger sa dissolution pure et simple et refonder le Mali. Tous étaient prêts à se donner la main et à collaborer ensemble pour la refondation du Mali.

Bah N'DAOU et ses jeunes employeurs sont avertis : revenir à la vérité ou faire face à un front encore plus large. Attention à la couleur du carton qui pourrait suivre et qui a fait partir IBK.

■ Amadou TALL



Le PAG : Le temps et les moyens vont-ils manquer ? (3ème partie)

Le Premier ministre (PM) Moctar Ouane a présenté le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) devant le Conseil National de Transition (CNT), le vendredi, 19 février 2021. De l'avis du Chef de Gouvernement, c'est un événement exceptionnel qui « marquera d'une pierre blanche les annales de la présente Transition au Mali ». En effet, la présentation d'un Plan d'action du Gouvernement correspond en fait à la Déclaration de Politique Générale (DPG) en temps normal, c'est-à-dire par un Premier ministre d'un Gouvernement démocratiquement installé par un Président de la République élu. Le présent PAG couvrira exactement 12 mois, jusqu'au terme fixé aux autorités de la Transition pour la transmission du pouvoir à un Président civil démocratiquement élu en 2022. Le PAG présenté par le PM détermine le cadre légal dans lequel le Gouvernement va désormais travailler sous la surveillance du CNT, organe législatif de la Transition. Ainsi, le Mali sort de ce que certains ont considéré comme une gou-

vernance à vue sous la botte d'Assimi Goïta et de ses camarades de l'ancien CNSP. Le PAG présenté par le PM se décline en 6 grands axes. Aujourd'hui nous traiterons les deux derniers Axes, qui sont respectivement l'ADOPTION D'UN PACTE DE STABILITÉ SOCIALE et l'ORGANISATION DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES. La crise malienne née en 2012 est multiforme et complexe. Elle se manifeste par une insécurité qui s'est étendue à l'ensemble du pays, y compris le sud qui échappait à l'emprise des groupes armés terroristes et autres bandits de grand chemin qui s'attaquent régulièrement tant aux Forces Armées Maliennes (FAMA) qu'aux populations civiles qui sont l'objet d'exactions de toutes sortes. La crise se manifeste aussi à travers une instabilité sociale qui a, d'une part, opposé des communautés qui avaient toujours vécu en harmonie, et d'autre part par un front social toujours en ébullition à cause de revendications des syndicats qui usent et abusent du droit de grève. C'est donc à juste titre que le Premier ministre Moc-

tar Ouane fait de l'Adoption d'un Pacte de Stabilité sociale le cinquième Axe de son Programme d'Action Gouvernemental. Ce cinquième Axe du PAG se décline en 6 Priorités qui sont 1. Organiser une conférence sociale et engager le débat sur les questions de société comme le rôle des autorités coutumières et religieuses, la question de la pratique de l'esclavage ainsi que le statut de la femme ; 2. Relancer le dialogue avec les groupes radicaux maliens ; 3. Engager le dialogue entre les communautés et acteurs locaux en conflit ; 4. Créer les conditions favorisant le retour des déplacés et réfugiés ; 5. Accélérer le processus d'indemnisation des victimes depuis 1960.

L'une des manifestations de la crise malienne est l'instabilité sociale, particulièrement dans le centre du pays, qui oppose les communautés peule et dogon lesquelles se sont violemment affrontées faisant des morts et des blessés et provoquant, malheureusement, des centaines de milliers de déplacés internes et de réfugiés. C'est pourquoi l'une des priorités du Premier ministre est de « fermer la fracture entre communautés qui ont vécu dans la paix et l'harmonie depuis des temps immémoriaux et qui s'entre-déchirent sans que l'on comprenne les racines d'une violence que rien ne justifie. Il faut immédiatement recoudre le tissu déchiré de la cohésion sociale et de promouvoir la réconciliation nationale autour de





valeurs que l'on croyait à jamais acquises tant ce qui unissait nos communautés était puissant ». Il apparaît essentiel de recoudre le tissu social par des mesures appropriées de manière à prévenir toute reprise de conflits intercommunautaires. À ce titre le PM estime que « Dans le même esprit de cohésion et de réconciliation, nous devons travailler à rendre leur dignité ainsi que leurs droits à nos compatriotes que la violence a chassés de leurs terroirs (déplacés internes) ou du pays (réfugiés) ». Il poursuit en précisant que « Notre devoir est également d'assurer l'indemnisation de toutes les victimes des crises successives. C'est à ce prix que l'on peut gagner la paix des cœurs et des esprits et être en phase avec le respect et la promotion des droits humains ». En effet, il faut une justice sociale car depuis 1960, à travers les différentes rebellions dont certaines ont été écrasées dans le sang et l'humiliation, et les pillages, incendies et vols de bétail et destructions de biens depuis 2012, des populations ont tout perdu y compris leurs terres. Il est essentiel que des mesures d'accompagnement soient mises en œuvre pour permettre aux populations de reprendre leurs activités génératrices de revenus et retrouver la vie qui est la leur.

Jamais le front social au Mali n'avait été aussi agité que sous la présidence d'Ibrahim Bou-bacar Kéita (IBK) où des grèves illimitées, parfois successives, ont longtemps paralysé le pays, particulièrement dans les secteurs de la Santé et de l'Éducation. Les grèves, loin de se

calmer, sont reparties de plus belle sous la Transition malgré les appels au calme de la Société civile et des autorités. Moctar Ouane appelle donc à un dialogue social car, dit-il, « Le préalable à un pacte de stabilité sociale est une solution aux nombreuses grèves qui agitent le front social depuis quelques années. Elles perturbent notre économie, nos projets de société et nos relations entre partenaires sociaux ». C'est pourquoi il soutient que « La Transition est engagée à trouver un mécanisme pérenne de dialogue avec le monde du travail pour prévenir, gérer et régler l'ébullition qui agite régulièrement le front social ». À cet effet, certaines mesures s'imposent, entre autres - l'organisation d'une conférence sociale ; - l'obtention d'une trêve sociale. Moctar Ouane était particulièrement attendu

sur la question du dialogue avec les groupes armés terroristes, notamment les chefs terroristes maliens que sont Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa. A l'occasion de son PAG, le Premier ministre reste convaincu que le dialogue est l'une des approches pour arriver à l'apaisement du climat social. « Depuis 2017, de plus en plus de voix au Mali s'élèvent pour appeler au dialogue avec nos frères qui ont rejoint les groupes radicaux. Il s'agit d'une demande maintes fois exprimée, à l'occasion de la Conférence d'entente nationale (2017), du dialogue national inclusif (2019) et plus récemment lors des journées de concertation nationale (2020). Si un consensus s'est dessiné autour de la nécessité d'engager le dialogue avec les groupes radicaux maliens, il est important que ce processus soit appréhendé





également comme une opportunité d'engager de vastes discussions avec nos populations, urbaines et rurales, pour redéfinir de façon collective les contours – nouveaux - de la gouvernance », a soutenu le Premier ministre. Si cette volonté de dialoguer avec les terroristes tranche avec la position des partenaires du Mali, en l'occurrence la France, elle est cependant légitime car émanant du Peuple malien. Il restera au Gouvernement de convaincre les partenaires français de l'opportunité de ce dialogue sans mettre en danger l'équilibre entre les FAMA et les forces françaises qui produit des résultats encourageants.

L'organisation d'élections transparentes, crédibles et apaisées est la mission principale assignée à la Transition malienne. Ces élections devront aboutir en 2022 à la passation du pouvoir à un Président et un Gouvernement civils pour refermer la parenthèse de la Transition née du coup d'État du 18 août 2020. « Pour atteindre l'objectif fixé, le gouvernement œuvrera inlassablement à créer un consensus autour du processus électoral et référendaire, à travers notamment :

- l'évaluation des étapes spécifiques et de leurs contraintes ;
- l'adoption d'un premier projet de chronogramme », déclare Moctar Ouane.

Cependant, les futures élections législatives et présidentielles sont liées à la révision de la Constitution du 25 février 1992. C'est une question très sensible car aucun Gouverne-

ment depuis 1992 n'a réussi à réviser la Constitution malgré quatre tentatives toutes soldées par autant d'échec. Il apparaît que la période transitoire soit la mieux indiquée pour la révision constitutionnelle si le principe de neutralité prévalait. Des mesures préalables sont indispensables à cette révision. C'est pourquoi « Dans le cadre de cette priorité, le gouvernement procédera à :

- l'actualisation du fichier électoral, à travers :
l'audit du fichier et son actualisation ;
la révision des listes électorales ;
l'actualisation et la mise en ligne du fichier électoral biométrique ».

Le PAG présenté par Moctar Ouane devant le Conseil National de Transition, le vendredi 19 février 2021 et sa défense le mardi 22 février appelle quelques remarques. Le PAG est sans nul doute trop ambitieux voire irréaliste si l'on rapporte le volume du travail à accomplir à la durée de la Transition. En effet, il ne reste plus que 12 mois pour que la Transition arrive à son terme et l'on imagine mal le Gouvernement accomplir toute la tâche qu'il s'est assignée à travers le PAG. Celui-ci ressemble plus à un programme d'un mandat présidentiel qu'à celui d'une Transition qui n'a plus que 12 mois devant elle. D'ailleurs le Premier ministre a renvoyé les membres du CNT qui le pressaient de questions aux différents ministres concernés pour plus de compréhension. Par ailleurs l'énorme coût financier de la mise en œuvre du PAG demandera le soutien des partenaires

techniques et financiers. Certes la mise en place et la prise de fonction du CNT ont été plus longues que prévu, mais le Gouvernement a pris trop de temps avant d'engager le dialogue avec la classe politique qui devra jouer le rôle principal dans la préparation des futures élections. Par ailleurs la récente prise d'armes du M5-RFP n'augure rien de bon quant à la stabilité sociale que réclame le Gouvernement. À cela s'ajoutent des préavis de grève dont celui des syndicats de la Santé qui devrait s'étendre sur 10 jours. Les autorités de la Transition doivent comprendre qu'elles ne réussiront leur mission qu'avec l'accompagnement de toutes les couches sociales. C'est pourquoi il est essentiel d'apaiser le climat social par une large concertation nationale de toutes les couches sociales. Les déclarations récentes du Conseil National de la Société Civile (CNSC) sont un autre avertissement pour qui sait lire les signes. Le Mali nouveau auquel les Maliens aspirent légitimement sera l'œuvre de tous ou ne sera pas. C'est pourquoi la Transition devra s'ouvrir à tous les Enfants du Mali, écouter tous les Enfants du Mali. C'est à cette seule condition qu'elle travaillera dans la sérénité indispensable à sa réussite et à celle du pays tout entier. Ce n'est pas un sacrifice à faire, c'est une obligation.

■ Diala Thiény Konaté



Promotion de la bonne gouvernance : Le Premier ministre s'y engage dans l'Axe 2 de son Plan d'Action

Le second axe du Plan d'Action du Gouvernement de la Transition porte sur la Promotion de la Bonne gouvernance. Le gouvernement s'engage en cela à travers cinq priorités : Restaurer l'autorité et l'utilité sociale de l'État à travers la fourniture des services sociaux de base ; Promouvoir la citoyenneté et le civisme à travers l'éducation et la culture ; Renforcer la lutte contre l'impunité et accentuer la lutte contre la corruption ; Rationaliser les dépenses publiques en réduisant le train de vie de l'État ; Auditer la gestion des fonds alloués aux secteurs de la

sécurité, de la défense et de la justice dans le cadre des lois d'orientation et de programmation.

Priorité 1 : Restaurer l'autorité et l'utilité sociale de l'État à travers la fourniture des services sociaux de base

En 2012, le retrait des agents de l'État a été ressenti par nos compatriotes en proie à l'insécurité comme un abandon. Aujourd'hui, malgré le retour progressif de l'État, l'accès limité

des citoyens aux services sociaux de base renforce le sentiment que les pouvoirs publics ne sont toujours pas en mesure de répondre entièrement à leurs attentes. À cet égard, nous œuvrons chaque jour davantage pour restaurer non seulement l'autorité de l'État, mais également son utilité pour les citoyens à travers un certains nombres d'actions.

- Au niveau de l'Administration territoriale et de la Justice

Recrutement de personnel dans la Fonction publique des collectivités territoriales (administration générale, éducation, santé et développement social, emploi et formation professionnelle) ; renforcement du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ; présence effective de la Justice sur toute l'étendue du territoire national ; intensification de la communication sur les actions de la justice.

- Au niveau de la santé et du développement social

Réhabilitation et équipement de 20 Centres de

santé communautaire (CSCOM) et de 06 Centres de santé de référence (CSREF) ; recrutement et redéploiement de 163 agents de santé de qualité et de 926 agents de santé communautaire ; construction de 20 centres de santé communautaires et de 05 maternités en collaboration avec les collectivités territoriales bénéficiaires ; prise en charge médicale de 15 000 personnes en situation de précarité immatriculées au RAME (Régime d'Assistance médicale) et immatriculation au RAME de 30 000 nouvelles personnes ; prise en charge de 250 pupilles de la nation.

- Au niveau des infrastructures, de l'équipement, des transports, de l'énergie, de l'eau et du numérique

Poursuite et achèvement des travaux d'infrastructures routières ; Libération de la zone aéroportuaire de Bamako-Sénou des occupations illicites ; mise en œuvre du Plan de relance du trafic ferroviaire de voyageurs et de marchandises sur l'axe Bamako-Dakar ; mise en œuvre du Plan de libération des servitudes et des lits des collecteurs naturels du District de Bamako des occupations illicites en vue de lutter contre les inondations ; mobilisation des ressources afin d'achever les logements sociaux en cours de construction sur l'ensemble du territoire ; réalisation de l'Interconnexion 225 kV Guinée - Mali (Sanankoroba-Frontière Guinée) ; réalisation du projet de Centre national de conduite (CNC) et du doublement de la capacité de la centrale hydroélectrique de Sotuba d'une puissance de 6 MW ; réalisation des points d'eau modernes (104 Systèmes d'hydraulique pastorale améliorés - SHPA) ; réalisation d'une station de surpression sur le site des réservoirs de Baco-Djicoroni-Golf ; poursuite du déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) sur toute l'étendue du territoire national ; extension du service de l'accès universel au téléphone à d'autres localités.

Priorité 2 : Promouvoir la citoyenneté et le civisme à travers l'éducation et la culture

Le Mali est une nation multiséculaire, riche de sa diversité, construite autour des valeurs cardinales de la citoyenneté, à savoir la civilité, le civisme et la solidarité. Or, ces valeurs, qui ont longtemps structuré et régulé la société malienne, sont malheureusement mises à mal

par des comportements nouveaux qui menacent la cohésion sociale. Face à cette situation, le gouvernement s'engage à créer les conditions du vivre ensemble grâce à une école de qualité cultivant le civisme, enracinée sur la culture et ouverte sur le monde.

A cet effet, le gouvernement mettra en œuvre les mesures suivantes : information et sensibilisation des agents publics et des citoyens sur les symboles de l'État ; promotion de l'esprit de vigilance et du contrôle citoyen par la formation des acteurs au respect du bien public, au contrôle de l'exécution des budgets, à l'initiation à la dénonciation des biens mal acquis et les pratiques illicites dans la gestion publique ; formation sur la citoyenneté et les droits humains ; Sensibilisation par des préceptes religieux, du sentiment de citoyenneté et de la volonté du vivre ensemble ; formation de 500 enseignants à la culture de la paix, de la citoyenneté et du civisme.

Priorité 3 : Renforcer la lutte contre l'impunité et accentuer la lutte contre la corruption

La lutte contre l'impunité et la corruption s'inscrit en droite ligne des préoccupations soulevées par le peuple malien lors des journées de concertation nationale. Elle pose les questions fondamentales relatives à l'amélioration de la gouvernance et à la mise en place d'institutions fortes et crédibles. Une justice saine, accessible, efficace et performante, des vérifications et audits réguliers, le suivi et l'application des recommandations et sanctions qui en sont issues ainsi que la mise en place de garde-fous relatifs à l'enrichissement illicite, sont autant de réformes permettant de restaurer la confiance du citoyen dans l'appareil d'État.

A cet effet, les efforts porteront sur les actions suivantes : intensification des missions de vérification de la gestion des structures de l'administration territoriale (collectivités et services) ; intensification des missions d'audit de performance et de contrôle de conformité ; organisation d'une session des assises spéciales sur la grande criminalité ; déclaration obligatoire des biens des fonctionnaires et agents de l'État assujettis.

Priorité 4 : Rationaliser les dépenses publiques à travers la

réduction du train de vie de l'État

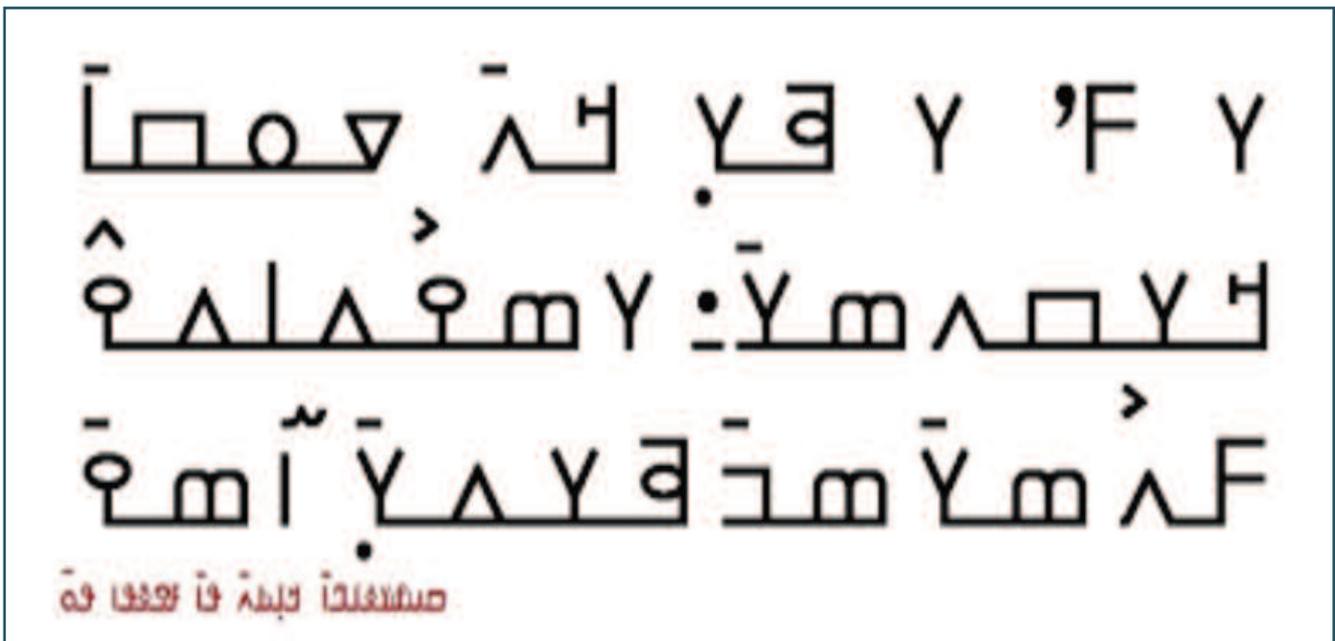
La dépense publique représente plus de 20 % du PIB de notre pays, chiffre très élevé qui explique en partie notre forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Il n'y aura pas de redressement du pays sans un effort considérable de rationalisation du train de vie de l'État. Dans cette perspective, le gouvernement mettra en œuvre les actions prioritaires suivantes : opérationnalisation de la facture normalisée et sécurisée ; bancarisation des salaires des agents des forces de défense et de sécurité ; mise en place d'un système de rapportage de suivi technique et financier des ressources transférées aux collectivités territoriales ; poursuite de la mise en place du compte unique du trésor au niveau des établissements publics ; poursuite de la dématérialisation de la passation des marchés publics ; rationalisation de la gestion du parc auto de l'État.

Priorité 5 : Auditer la gestion des fonds alloués aux secteurs de la sécurité, de la défense et de la justice dans le cadre des lois d'orientation et de programmation

Depuis le déclenchement de la crise en 2012, notre peuple et nos Forces de défense et de sécurité ont consenti d'importants efforts matériels, financiers et humains. Dans ce cadre, en 2015, une loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM) a été votée avec un financement de 1230 milliards de FCFA sur 5 ans. Une autre loi de programmation relative à la sécurité intérieure a été adoptée, en 2017, avec un budget de 446 milliards de FCFA pour la même durée.

Après plusieurs années dans la mise en œuvre de ces différentes lois, et conformément aux attentes des Maliens sur ces questions, le gouvernement mettra en œuvre les mesures suivantes : renforcement des services d'inspection des États-majors et ceux de l'inspection générale des Armées et services ; réalisation de l'audit de la mise en œuvre de la LOPM ; réalisation de l'audit de la mise en œuvre de la LPSI.

■ Yama DIALLO



Journée internationale de la langue maternelle : Faire du N'KO un outil de développement

On ne peut pas vivre avec la mémoire d'autrui». Ce dicton de Pr Joseph Ki Zerbo a été bien intégré par les membres du mouvement N'Ko. Ces soldats de la promotion de la langue N'Ko, qui ambitionnent d'en faire la deuxième langue officielle de travail dans notre pays mais aussi un outil de développement, ont célébré la Journée internationale de la langue maternelle que consacre le 21 février. Le clou de l'événement a été une rencontre initiée sur le N'Ko, dimanche dernier, par le Centre N'Ko en collaboration avec le ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, dans un premier temps au niveau du Monument du N'Ko ou «monument Obélisque» ou encore «Bougiba». Ce monument qui symbolise l'écriture N'Ko se présente sous la forme quadrangulaire avec des idéogrammes N'Ko gravés sur les différents côtés.

Ces symboles rappellent des formules célèbres de l'éternité du Mandé, relayée de père en fils par des générations de griots : «Le Mandé peut tanguer comme l'eau de la grande jarre, le Mandé ne coule jamais», «L'ancêtre est la lumière de la maison comme la personne est le feu de la création» ou «Par le mariage, la femme et l'homme sont la lumière du

monde et la marque de Dieu», entre autres. Les participants ont ensuite rejoint la Bibliothèque nationale pour évoquer les avantages du N'Ko. Ces échanges étaient présidés par une représentante du ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Sidibé Mariétou Coulibaly, en présence du président du Centre N'Ko, Mamadi Keïta, du parrain de l'événement, Pr Amadou Dolo, également membre du mouvement N'Ko et d'autres invités.

Mamadi Keïta a rendu un vibrant hommage à l'ancien président de la République, Alpha Oumar Konaré, pour avoir eu l'idée de construire le monument Obélisque. Il a aussi témoigné de sa reconnaissance à la ministre en charge du Tourisme pour le soutien apporté à l'Association.

Le Pr Amadou Dolo a souligné que depuis l'humain existe sur la terre, il y a une langue maternelle dans chacune des sociétés. C'est cette langue qui établit le commerce avec les autres et permet à la personnalité de l'enfant de s'exprimer pleinement, de se construire une dignité et de comprendre la culture et le monde, a-t-il précisé. Pour lui, nous devons nous rappeler que la science et la connaissance sont véhiculées par les langues et leur maîtrise est

facilitée quand on connaît le sens de ce qui se dit. Dans la langue d'autrui, les choses deviennent plus difficiles, a succinctement expliqué le parrain, avant de souligner la nécessité de prendre en compte les langues maternelles. «Sans langue, sans culture, il n'y a pas de développement et le véhicule de la culture c'est la langue», a-t-il insisté.

Mariétou Coulibaly a rappelé que nos langues maternelles sont très importantes pour l'épanouissement et le développement du pays. Elle a fait sien cet adage : «Connais-toi, toi-même». Et d'ajouter que la promotion des langues maternelles participe du développement économique et social de nos pays.

Dr Ibrahim Keïta, spécialiste en médecine traditionnelle, expliquera que ça fait plus de 5 ans que le mouvement N'Ko fête cette Journée. Mais cette année, la célébration a pris une autre dimension du fait de l'implication du ministère en charge de la Culture. Pour lui, la Journée internationale des langues maternelles vise à sensibiliser la population malienne, voire africaine sur son importance dans le développement d'un État.

Siné S. TRAORÉ
Source : L'ESSOR



RDC : Ce que l'on sait de l'attaque qui a coûté la vie à l'ambassadeur d'Italie

Luca Attanasio, son garde du corps et son chauffeur ont été attaqués par des hommes armés alors qu'ils faisaient partie d'un convoi du PAM qui faisait route près de Goma, dans le Nord-Kivu.

L'attaque a eu lieu dans la matinée du 22 février, autour de 10 heures, à une dizaine de kilomètres de Goma, dans le territoire de Nyiragongo, dans le Nord-Kivu. Le convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) faisait route vers Rutshuru, sur la route du parc des Virungas, lorsqu'il a été pris d'assaut. Selon le gouverneur de la province, Carly Nzanzu Kasivita, les assaillants étaient au nombre de six.

Selon l'agence onusienne qui a réagi dans un communiqué, « la délégation se rendait de Goma à Rutshuru pour visiter un programme d'alimentation scolaire du PAM lorsque l'incident a eu lieu ». Le convoi a été arrêté au niveau du lieu-dit « Trois antennes », rapporte de son côté le Baromètre sécuritaire du Kivu, projet conjoint de Human Rights Watch et du Groupe d'étude sur le Congo (GEC), qui observe l'activité des nombreux groupes armés dans l'est du pays.

Assaillants inconnus

Le déroulé des événements reste flou, mais il semble que la Jeep dans laquelle se trouvait l'ambassadeur d'Italie a d'abord été arrêtée par des tirs de sommation avant d'être attaquée. Les assaillants auraient alors tenté de kidnaper les membres du convoi.

Alerté, un contingent de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), qui patrouillait près du lieu de l'attaque avec une unité des Forces armées de la RDC (Fardc), est alors intervenu. Des tirs ont été échangés et le garde du corps du diplomate, Vittorio Iacovacci, ainsi que le chauffeur congolais du véhicule du PAM, Mustapha Milambo, ont péri sur place. Gravement touché à l'abdomen et transféré vers un hôpital, Luca Attanasio a perdu la vie quelques instants plus tard.

LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE EST EN DEUIL POUR CES SERVITEURS DE L'ÉTAT QUI ONT PERDU LEUR VIE DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Plusieurs questions subsistent. Selon le PAM, l'attaque s'est produite sur une route sur laquelle le convoi était autorisé à circuler sans escorte. « Les services de sécurité et les autorités provinciales n'ont pu ni assurer des mesures de sécurisation particulière du convoi, ni leur venir en aide faute d'informations sur leur présence dans cette partie du pays », a néanmoins affirmé en fin de journée le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité dans un communiqué.

L'identité des assaillants n'est pas encore connue, mais une source sécuritaire contactée

par Jeune Afrique évoque la responsabilité de « certains éléments des FDLR [Forces démocratiques de libération du Rwanda] ». La zone dans laquelle l'attaque a eu lieu est toutefois le repère de plusieurs autres groupes armés, y compris des milices Nyatura et des membres de l'ex-M23.

Le dernier rapport du Baromètre sécuritaire du Kivu évoque la présence de 122 groupes armés distincts dans l'est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika). Ce chiffre est en baisse par rapport à la dernière recension, qui se focalisait uniquement sur le Kivu. Pourtant, le nombre de civils tués dans cette région en proie à l'insécurité depuis plus de vingt-cinq ans est en nette augmentation depuis la fin de 2019.

« Attaque lâche »

Arrivé en RDC en tant que chargé d'affaires à l'ambassade d'Italie, Luca Attanasio, 43 ans, était en poste depuis octobre 2019.

Sa mort, ainsi que celles de son garde du corps et de son chauffeur, ont provoqué une vague de réactions tant en RDC qu'en Europe. Le président italien, Sergio Mattarella, a dénoncé une « attaque lâche ». « La République italienne est en deuil pour ces serviteurs de l'État qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leurs fonctions », a-t-il ajouté.

Les autorités congolaises ont, quant à elles, réagi par la voix de la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, qui a promis que la RDC « mettrait tout en œuvre pour découvrir qui est à la base de cet ignoble meurtre ». Accompagnée du secrétaire général aux Affaires étrangères, Dominique Kilufya, la cheffe de la diplomatie congolaise a rendu visite à l'épouse et aux enfants de l'ambassadeur.

Source : JeuneAfrique

En une année : Une bonne partie du Sahel est devenue « formellement déconseillée » aux voyageurs

Inخورablement, les territoires classés en rouge pour les Occidentaux par le ministère français des affaires étrangères ne cessent de s'étendre.

Mis à part Niamey, sa capitale, l'ensemble du territoire nigérien est désormais « formellement déconseillé » aux voyageurs. Cette décision, vécue comme une injustice dans le pays et largement critiquée sur les réseaux sociaux, a été prise au lendemain de l'attaque qui a coûté la vie à six humanitaires français, leur chauffeur et un guide nigériens, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de la capitale, le dimanche 9 août.

Avant ce drame, la partie sud du pays apparaissait en orange sur les cartes du ministère des affaires étrangères. Une couleur qui faisait de ces zones des espaces « déconseillés sauf

raisons impératives ». La route menant de Niamey à la réserve naturelle où l'attaque a eu lieu, ainsi que la ville voisine de Kouré, étaient, elles, en jaune, une coloration indiquant qu'il fallait certes faire preuve d'une « vigilance renforcée », mais que les risques y étaient « limités » et même « compatibles avec le tourisme », selon les conseils aux voyageurs du Quai d'Orsay.

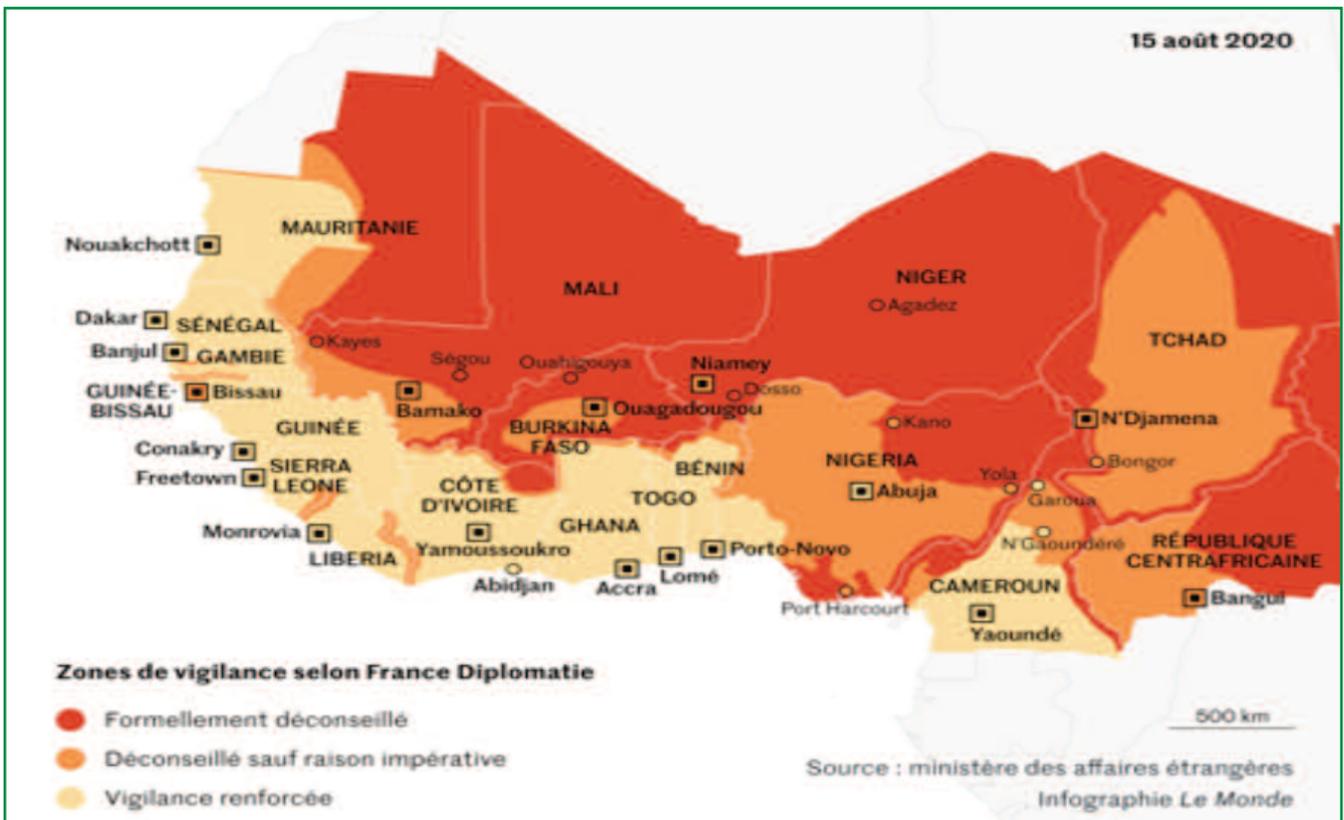
Un djihadisme très difficile à endiguer Avec ce passage au rouge, la majeure partie du territoire nigérien rejoint désormais le classement que connaissaient déjà les pays voisins à cause de la menace des groupes djihadiste sahéliens, dont l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS). Au Mali, il ne reste en effet qu'une bande orange, incluant la capitale, Bamako, quand le reste de cet immense ter-

ritoire est « formellement déconseillé ». Au Burkina Faso, ne subsiste qu'un îlot ovale de couleur orange autour de Ouagadougou. Pour les Etats-Unis, le pays est déjà totalement déconseillé.

Au Mali, les régions de Kayes, tout à l'ouest du pays, et de Ségou, au centre, sont désormais formellement déconseillées, au même titre que la bande qui jouxte la frontière avec la Côte d'Ivoire. Tous ces territoires ne l'étaient pas il y a quinze mois encore. Le centre et le sud du Burkina Faso ont aussi tous deux connu un déclassement de leur état sécuritaire. Ils sont passés de « déconseillé sauf raisons impératives » à « formellement déconseillé ». Des cinq pays du Sahel, seule la Mauritanie a réussi à faire marche arrière et à retrouver un classement partiel en jaune ces dernières années.

Ces changements de couleurs depuis quinze mois des cartes destinées à apporter des « conseils aux voyageurs », tendent à illustrer combien les militaires français, engagés là depuis cinq ans pour les missions « Serval » puis « Barkane », et les armées africaines du G5 Sahel peinent à endiguer le djihadisme qui grignote désormais une partie du continent.

Source : Le Monde Afrique



Grand prix Banimonotié de cyclisme : La fête à Bougouni

La deuxième édition du Grand prix Banimonotié s'est courue dimanche à Bougouni. Organisée par la Fédération malienne de cyclisme (FMC), la course s'est déroulée en présence d'une belle brochette de personnalités, dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mossa Ag Attaher, le parrain, Pr Tiémoko Sangaré, le gouverneur de la Région de Bougouni, Kéba Sangaré, le président de la FMC, Amadou Togola. Au total, 70 coureurs, issus des 6 ligues régionales, étaient en lice pour cette deuxième édition du Grand prix Banimonotié. Ils se sont affrontés sur la distance de 106,5 km, soit 15 tours d'un circuit de 7 km 100. Après le départ qui a été donné devant le complexe hôtelier Siraba Togolo, les cyclistes ont pris la route de la préfecture pour passer devant la gendarmerie, le commissariat de police et le marché.

Ensuite, les coureurs ont mis le cap sur le Rond-point BMS s.a., la gare routière avant de revenir devant l'hôtel Siraba Togola où le champion du Mali en titre, Yaya Diallo franchira le premier la ligne d'arrivée. Le coureur de Niéna sera suivi de Bréhima Diarra de l'Usfas et de Moussa Togola du club Malamine Koné de Bamako. Auparavant, Moussa Togola avait

remporté le premier Point chaud, au 5^e tour. Youssouf Mariko du club cycliste de Niaréla a dominé le deuxième Point chaud au 10^e tour alors que le briscard de l'Usfas, Oumar Sangaré s'est imposé au troisième Point chaud (12^e tour).

Pour les récompenses, Yaya Diallo, sacré pour la deuxième fois d'affilée, a reçu une enveloppe de 125.000 Fcfa, contre 100.000 Fcfa pour le deuxième, Bréhima Diarra et 75.000 Fcfa pour le troisième, Moussa Togola. Les 15 premiers du classement général ont reçu des prix, allant de 10.000 Fcfa à 125.000 Fcfa. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a salué le bon déroulement de la course et la prestation des cyclistes qui ont émerveillé le public. Mossa Ag Attaher a également félicité la Fédération malienne de cyclisme pour cette belle initiative, ajoutant qu'il a été «très séduit par la mobilisation des populations locales et l'implication personnelle du parrain», Tiémoko Sangaré.

«En dehors du caractère sportif de ce Grand prix, cette deuxième édition témoigne de l'union de toute la jeunesse de Bougouni autour d'un événement fédérateur pour un Mali uni, prospère et stable, où la jeunesse sera un

acteur majeur pour renforcer la cohésion sociale. Je voudrai ici remercier solennellement le gouverneur de la Région de Bougouni, Kéba Sangaré pour l'accueil chaleureux qui a été réservé et son implication personnelle pour la réussite de l'événement».

Pour sa part, le président de l'instance dirigeante du vélo national, Amadou Togola a félicité la commission d'organisation pour le travail abattu, avant d'insister sur la détermination du bureau fédéral à promouvoir le cyclisme sur toute l'étendue du territoire. «Après le succès qu'a connu le Tour du Mali 2017 à Bougouni et celui de la première édition du Grand prix Banimonotié 2018, la Fédération malienne de cyclisme, peut se réjouir d'avoir fait un bon choix, en décidant de revenir encore à Bougouni. Je remercie très sincèrement la commission d'organisation et les autorités administratives de Bougouni pour l'accueil qui a été réservé aux différentes délégations et la bonne organisation de la course. Merci Monsieur le gouverneur pour votre disponibilité», a lancé le premier responsable du cyclisme malien sous les ovations de la foule.

Prochain rendez-vous pour les cyclistes, le 13 mars pour l'édition 2021 du Grand prix de l'Association pour le développement du cyclisme dans le Ganadougou (ADCG).

Seïbou S. KAMISSOKO
Source : L'ESSOR





Bélier (21 mars - 19 avril)

Entreprenant et motivé, vous aurez toutes les chances de réussir dans votre job. Vous irez de l'avant, prêt à vous impliquer à fond dans ce que vous ferez. S'il vous manque des éléments pour boucler un projet, vous serez tenace pour trouver une solution.

Rien ni personne ne vous fera dévier de votre idée, car vous serez persuadé qu'elle vous rapportera des euros. Vous aurez suffisamment les pieds sur terre pour ne pas vous lancer à l'aveuglette et vous prendrez des conseils pour atteindre votre but.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aimerez votre activité et vous serez même content de partir au travail. Parce que vous l'aurez préparée, cette journée se déroulera bien, et tout ce que vous entreprendrez sera rondement mené et très apprécié par ceux qui vous entoureront.

Jupiter pourrait vous mettre des bâtons dans les roues ou en plein dans le flou dans vos histoires d'argent. En fait, il n'y aura aucun souci particulier, en dehors des vôtres, que vous vous emploierez à cultiver négativement. Réfléchissez de main.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La configuration planétaire Soleil-Mars vous obligera à défendre votre gagne-pain ! Vous ne vous contenterez pas uniquement de remplir vos tâches habituelles. Vous demanderez directement à votre directeur un poste plus en phase avec vos compétences.

Votre partenaire aura tendance à faire chauffer la carte bleue du couple. Sans faire la morale ou donner des leçons, vous lui direz tout de même de faire extrêmement attention. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude ! Surtout pas...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous retrouverez un bon état d'esprit et, avec lui, la volonté nécessaire pour vous engager dans les entreprises qui vous tiendront à coeur et qui seront prioritaires. De très bonnes intuitions vous guideront, que vous aurez intérêt à mettre en pratique.

Vous traverserez une période de turbulence sur le plan financier. Méfiez-vous des promesses non tenues et des abus de confiance. Ouvrez l'oeil si l'on cherche à vous vendre une occasion en or de faire du profit et voyez à qui vous aurez affaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre planète de secours sera Mars. Vous puiserez votre force dans sa nature combative. Vous serez sur le point de craquer. Ce ne sera pas tant un emploi surchargé que le fait de devoir tout gérer qui vous énervera. Il ne faudra plus rien vous demander.

Il n'est pas dans vos habitudes d'élever la voix pour défendre vos intérêts, préférant en référer à la justice. Mercure vous convaincra de taper du poing sur la table. Votre image en pâtira peut-être, mais votre portefeuille aura beaucoup à y gagner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ruminez, car l'ambiance vous agace. De la déception survient dans votre vie professionnelle. Vous êtes peu visible et les collègues évoluent sans vous. Ce climat met le feu aux poudres. Évitez de dire vos états d'âme. De la frustration est inévitable.

Si vous faites du shopping, fixez-vous des limites. Des coups de coeur sont différés. Vous réalisez manquer de moyens pour conjuguer les loisirs et les charges. Un peu de frustration est à venir. Laissez passer la journée avant de faire un achat onéreux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Porté par un réseau efficace, vous travaillerez et avancerez de manière sereine. Défendre un projet ou conduire une mission difficile ne vous fera pas peur. En assumant vos charges et vos devoirs, ami Scorpion, vous accumulerez les compliments.

Si dans un premier temps, vous ne réaliserez pas de réelles économies, vous dépenserez votre argent plus intelligemment. Placements boursiers, création d'entreprise, cette journée sera cruciale pour prendre ou signer un engagement financier...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très consciencieux et votre perfectionnisme sera apprécié, pourvu que vous n'imposiez pas votre rythme et vos méthodes personnelles à tout le monde. Vous devrez tenir compte que chaque personne sera différente dans sa méthode de travail.

Vous aurez des ambitions financières que vous ne reniez pas. Au contraire, vous assumerez pleinement que l'argent sera loin d'être un sujet tabou. Pour preuve, vous vous démènerez pour en gagner, sans rechigner pour effectuer des heures supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne manquerez pas d'esprit d'entreprise, même si parfois Saturne vous donnera du fil à retordre dans votre secteur d'activité. Quelques réussites pourraient parsemer votre route professionnelle, non grâce à la chance, mais par votre travail acharné.

Sur le plan comptable, vous manquerez d'esprit d'initiative. Au pied du mur, il deviendra urgent de trouver une porte de sortie, mais Jupiter ne vous rendra pas la tâche facile. Lancez-vous un défi en frappant à la porte d'un interlocuteur financier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une nouvelle activité professionnelle vous tente. Des démarches sont amorcées pour décrocher un poste en affinités avec vos compétences. Uranus votre planète, vous donne envie de changer d'air. Quitter l'entreprise pour une nouvelle est une situation possible.

Essayez de garder votre trésorerie. Gare aux imprévus qui mangent une partie du budget. Si vous faites des achats, comparez les tarifs et ne tombez pas sur le premier article. Des coups de coeur restent probables. Ils peuvent être regrettés par la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Porté par les bons auspices de Vénus, vous mettez votre talent au service de votre employeur, mais aussi à celui de votre créativité, et de votre réputation. Ami Poissons, pour reprendre un célèbre terme du cinéma, vous serez bancable ! En ce début de mois, vous allez vous assurer que les vases resteront communicants entre vos recettes et vos dépenses, histoire de vivre un mois sans soucis financiers... Votre partenaire vous fera une remarque : pour acheter plus, il faut gagner plus !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP